

Accès aux médicaments pour tous: l'entrée en vigueur de l'ALE au Maroc ne doit pas avoir des effets négatifs sur les pauvres

Un Comité de l'ONU recommande vivement au Maroc d'évaluer l'impact de l'ALE entre le Maroc et les Etats - Unis sur les droits économiques, sociaux et culturels dans le pays

Note informative 4

Juin 2006

Le mois dernier, le Royaume du Maroc a été évalué par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU. Pendant ce processus, le Comité a exprimé sa préoccupation par rapport aux effets de l'Accord de libre échange (ALE) entre le Maroc et les Etats-Unis sur l'accès aux médicaments pour tous et la jouissance du droit à la santé dans le pays.

Dans ses recommandations finales au gouvernement du Maroc publié en français le 19 mai 2006, le Comité a recommandé vivement que L'Etat partie « tienne compte de toutes les obligations qui lui imposent le Pacte dans ses négociations et accords bilatéraux. » Par ailleurs, le Comité a recommandé à l'Etat partie de « réaliser un évaluation de l'impact des accords de libre échange entrés en vigueur cette année, sur les droits économiques, sociaux et culturels de la population, en particulier des secteurs les plus vulnérables. »

L'ALE avec les Etats-Unis est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006 malgré les critiques de la société civile nationale et internationale. L'accord contient un certain nombre de règles strictes en matière de propriété intellectuelle qui compromettent la capacité du Maroc de fabriquer, vendre ou importer des génériques ou acheter des médicaments breveté vendu moins chers dans d'autres pays. De plus, l'accord empêche le Maroc de réviser sa législation pour utiliser pleinement les flexibilités réaffirmées par la Déclaration de Doha sur les ADPIC et la santé publique.

Pendant l'évaluation du Maroc par le Comité le 10 et 11 mai 2006, un membre du Comité a demandé directement à la délégation gouvernementale marocaine si elle avait pris en compte les obligations sous le Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) quand elle a initié les négociations de l'ALE. Par ailleurs, il a demandé à la délégation si elle était pleinement consciente des effets des règles dans l'ALE sur les droits humains quand elle a signé l'accord.

En réponse à ces questions, la délégation marocaine a souligné le fait qu'elle a signé des lettres jointes à l'ALE réaffirmant que les obligations inscrites dans le chapitre de propriété intellectuelle n'affectaient en rien sa capacité de prendre les mesures qui s'imposent pour protéger la santé publique. Toutefois, en prenant compte du fait que ces lettres jointes ne sont pas intégrées dans l'ALE, le Comité a recommandé au gouvernement du Maroc de réaliser une évaluation de l'impact de l'accord sur les droits économiques, sociaux et culturels.

The PIDESC est un traité international de droits humains qui a été ratifié par 153 pays. Toutefois, il faut prendre en compte que des pays comme les Etats-Unis ont signé, mais n'ont pas ratifié le

traité. Néanmoins, le fait que les Etats-Unis ont signé ce traité signifie qu'ils devraient se restreindre de prendre des mesures qui pourraient empêcher des Etats parties d'agir conformément à leurs obligations.

Le Maroc, en tant qu'Etat partie au PIDESC est obligé de respecter, protéger et garantir le droit à la santé qui ressort de l'article 12 du PIDESC et doit ainsi prendre des mesures pour garantir l'accès aux médicaments pour tous, sans discrimination aucune.

3D -> Trade - Human Rights -Equitable Economy (3D) encourage les preneurs de décisions et la société civile d'utiliser les recommandations du Comité des droits économiques, sociaux et culturels en tant qu'outil pour assurer que les règles de commerce n'aient pas d'impact négatif sur l'accès aux médicaments et la jouissance des droits économiques, sociaux et culturels.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Davinia Ovet, Coordinatrice, 3D -> Trade - Human Rights -Equitable Economy, tel : + 41 22 320 21 21, courrier électronique : dovett@3dthree.org

Le rapport de 3D sur le Maroc peut être téléchargé en français et anglais depuis les liens suivants:
http://www.3dthree.org/pdf_3D/3DCESCRMorocco_April06Eng.pdf
http://www.3dthree.org/pdf_3D/3DDESCRMaroc_avril06Fr.pdf